



CHARTRE DEVELOPPEMENT DURABLE

National de badminton les 29 et 30 octobre 2011
Une éco-manifestation sportive à Commercy

LES HUIT GRANDS PRINCIPES DU CHALLENGE

Les organisateurs s'engagent à respecter les actes suivants :

Préparation éco-responsable

- Rechercher un lieu pour la manifestation
- Mettre en place une organisation de la programmation jusqu'aux indicateurs et évaluations
- Regrouper les réunions sur une même journée ou profitant d'autres besoins en déplacement que celui de la manifestation.
- Utiliser le téléphone plutôt que la voiture.

Communication éco-responsable

- Limiter le nombre et la taille des supports papiers
- Intégrer des critères environnementaux dans l'évaluation des prestations d'impression
- Sensibiliser à l'environnement dans les supports de communication

Transport éco-responsable

- Inciter au covoiturage ou au transport collectif dans les supports de communication
- Mettre en place des navettes
- Mettre en place des véhicules « propres » pendant la durée de la manifestation

Politique d'achat

- Intégrer des prestations critères environnementaux dans les prestations
- Prendre en compte la qualité environnementale des accessoires promotionnels
- Proposer une restauration éco-responsable
- Prendre en compte les fumeurs
- Mettre en place des systèmes d'économie d'eau

Maitrise des consommations et de la gestion des déchets :

- Poser les bases
- Réduire les quantités de vaisselle jetable et non valorisable
- Utiliser des appareils économes en énergie ou des solutions alternatives
- Organiser une bonne gestion des déchets

Sensibilisation

- Installer des points d'information sur l'environnement
- Communiquer en direction des médias
- Réaliser et diffuser le bilan environnemental de la manifestation

Citoyenneté et solidarité

- Créer de la solidarité et du développement économique
- Agir en faveur de la mixité sociale et intergénérationnelle
- Favoriser l'accès aux personnes en situation de handicap
- Favoriser l'associatif et l'emploi local

Nettoyage du site éco-responsable

- Sensibiliser le plus large public possible au problème du développement durable avec le ramassage permanent des ordures au sol.
- Équiper les personnes chargées de réaliser le nettoyage des sites de contenants leur permettant de trier.
- Utiliser des produits d'entretien éco-labellisés.
- Décrocher et ramasser les affiches

« L'espace naturel appartient au patrimoine de l'Humanité, le sport contribue à sa protection et à sa mise en valeur. »

Programme de l'Agenda 21 du sport français.

A Bar-le-Duc, le 1^{er} octobre 2010

Les membres du comité directeur de l'ASCEE 55

David
J.M. Guillouard *J. Mathieu*
Eric Barthelemy
Jean-Louis
upul